



Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 29 janvier 2026

Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 4 février 2026	Délégués en exercice : 21
Date de convocation : 12 janvier 2026	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 17 Votes : Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le 29 janvier 2026, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis à La Ronde (17), sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou *représentés*:

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine :

Pascal DUFORESTEL

Guillaume RIOU (pouvoir à Pascal DUFORESTEL)

Margarita SOLA

Au titre du Conseil régional Pays de la Loire :

Philippe BARRÉ (pouvoir à Arnaud CHARPENTIER)

Lydie BERNARD

Au titre du Conseil Départemental de la Charente-Maritime :

Valérie AMY-MOIE (pouvoir à Jean-Pierre SERVANT)

Gilles GAY

Au titre du Conseil Départemental des Deux-Sèvres :

Séverine VACHON

Au titre du Conseil Départemental de Vendée :

Arnaud CHARPENTIER

Stéphane GUILLON

Au titre des communes de Charente-Maritime :

Stéphane COUTTIER

Didier TAUPIN

Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Catherine TROMAS

Au titre des communes de Vendée :

Bernard BORDET

Au titre des EPCI de Charente-Maritime :

Jean-Pierre SERVANT

Au titre des EPCI des Deux-Sèvres :

Anne-Sophie GUICHET

Au titre des EPCI de Vendée :

Gilles BOUTEILLER

Nomination du nouveau LEAR (Legal Entity Appointed Representative) :
projets européens relevant des programmes HORIZON et LIFE



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr



Nomination du nouveau LEAR
(Legal Entity Appointed Representative)

Contexte

Le Parc naturel régional du Marais poitevin est engagé dans des projets européens relevant des programmes HORIZON et LIFE, nécessitant la désignation d'un représentant officiel auprès de la Commission européenne, nommé LEAR.

Le LEAR est le représentant officiel désigné par une entité bénéficiaire de financements européens auprès de la Commission européenne.

À ce titre, il est notamment chargé :

de valider et mettre à jour les données administratives et juridiques de l'organisme dans le portail de financement européen (Funding & Tenders Portal),

de gérer les droits d'accès des personnes impliquées dans les projets européens,

d'assurer un rôle de garant institutionnel dans les relations entre le bénéficiaire et la Commission européenne, notamment pour les programmes HORIZON et LIFE,

de contribuer à la sécurisation administrative et financière des projets européens portés par la structure.

Mme Julie Bardoux avait été désignée LEAR (Legal Entity Appointed Representative) pour le Parc naturel régional du Marais poitevin.

Mme Julie Bardoux quitte ses fonctions au sein du Parc naturel régional du Marais poitevin. Ce départ rend nécessaire la désignation d'un nouveau LEAR afin d'assurer la continuité administrative, juridique et financière des relations avec la Commission européenne.

Mme Élise Perrocheau est habilitée à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires auprès de la Commission européenne et à utiliser les outils dématérialisés mis à disposition à cet effet.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide d'autoriser le Président à désigner Elise Perrocheau comme LEAR pour le Parc naturel régional du Marais poitevin.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,

Pascal DUFORESTEL

